



DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA FSU AU CHSCT D DU 19 NOVEMBRE

Les élus de la FSU au CHSCT06 souhaitent témoigner dans cette instance qui traite essentiellement de la santé au travail du mal-être et de l'épuisement de nombreux collègues face aux conséquences de la crise sanitaire sur leur métier.

Nous partageons dans le cadre de nos métiers comme dans celui de notre rôle de représentants des personnels cette même fatigue.

La FSU dénonce un protocole dont l'application relève du « si possible » autrement dit de l'impossible ! Les tensions qui sont apparues sur le terrain après seulement quelques jours de classe ne cessent d'augmenter.

Pourtant, ce n'est pas faute de ne pas vous avoir alerté, M. L'Inspecteur d'académie, sur l'état des personnels qui tiennent l'école à bout de bras dans cette période particulièrement anxiogène.

Une fois encore, la reprise des classes la semaine du retour de vacances, s'est faite dans l'urgence, sans anticipation. Les ordres et contre-ordres, parfois contredits par des déclarations du ministre dans les médias, se sont succédé tout un week-end, empiétant sur les congés et mettant les personnels sous tension.

Une fois encore les directrices et directeurs d'école ont été malmené-es, leur charge de travail une nouvelle fois alourdie. Tout comme les personnels de direction.

Malgré nos multiples demandes, les personnels vulnérables n'ont été fixés sur leur sort que très tardivement, certains responsables hiérarchiques les sommant de reprendre leur poste de travail malgré le risque sanitaire.

Concernant l'aération des bâtiments et des salles de classe, les scientifiques insistent sur son importance dans la limitation de la transmission du virus par aérosols. Pourtant certaines salles ne peuvent pas être ventilées car les fenêtres sont bloquées ou inexistantes.

Le protocole n'est pas tenable et il met en difficulté tous les agents devant le respecter.

Votre annonce précipitée de l'interdiction des déplacements en EPS, alors que cette interdiction ne concernait que les sorties scolaires a obligé les chefs d'établissements, les enseignants d'EPS ainsi que ceux du 1er degré à revoir leur organisation dans l'urgence. Bouleversements inutiles qui ont parfois engendrés des tensions au sein des équipes et avec les collectivités territoriales. Le retour à une situation normale prend beaucoup de temps, certains personnels (maîtres-nageurs, moniteurs de voile...) ayant été mis au chômage partiel.

S'ajoute aux différents points relevés un nombre de remplaçant-es insuffisant pour pallier les absences des enseignant-es malades ou placé-es à l'isolement contribuant à mettre les personnels en difficulté.

La FSU attend des réponses précises aux questions qu'elle vous a envoyées et sur certains points particuliers qui seront soulevés tout au long de la réunion.

Ces questions nécessitent des réponses espérées par toute la profession.

A l'issue de ce CHSCT, les représentants du personnel communiqueront comme à leur habitude les réponses obtenues.

Néanmoins, il serait appréciable que les agents soient également destinataires régulièrement d'une communication claire et précise issue de leur DASEN. Le renvoi à la FAQ du ministère et à ses mises à jour aléatoires est vécu comme une source de stress, les réponses y étant parfois incomplètes voire contradictoires...